



Conseil économique et social

Distr. générale
29 février 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Activités opérationnelles menées par le système
des Nations Unies aux fins de la coopération
internationale pour le développement : rapports
des Conseils d'administration du Programme
des Nations Unies pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population et du Bureau
des Nations Unies pour les services d'appui aux projets,
du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité
des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation
des femmes et du Programme alimentaire mondial**

Rapport annuel du Programme alimentaire mondial pour 2011

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport annuel du Programme alimentaire mondial pour 2011, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration du Programme dans sa décision 2012/EB.1/2 (dont le texte est également joint).

* E/2012/1.



**Décision 2012/EB.1/2, adoptée par le Conseil d'administration
du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire
de 2012 (13-15 février 2012)**

**Rapport annuel au Conseil économique et social
et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture pour 2011**

Le Conseil a approuvé le document intitulé « Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011 » (WFP/EB.1/2012/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de ses décisions et recommandations.

13 février 2012

Rapport annuel du Programme alimentaire mondial au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour 2011

Résumé

En 2011, dans un contexte de volatilité des prix des denrées alimentaires, de crises de grande ampleur et de faim persistante, le Programme alimentaire mondial (PAM) a continué de renforcer ses partenariats multilatéraux et nationaux, conformément à son plan stratégique (2008-2013).

Le Programme a pris part aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement et à d'autres partenariats, et il a participé à des événements tels que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) du 9 au 13 mai 2011, la quatrième Conférence de haut niveau sur l'initiative « Unis dans l'action », à Montevideo du 8 au 10 novembre 2011, et le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011; il apporte également son concours aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui doit se tenir à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012.

Le Programme a travaillé avec les institutions ayant leur siège à Rome et avec d'autres organisations et entités internationales, telles que l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, afin de soutenir les décisions de l'Assemblée générale, du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et du Groupe des Vingt (G-20) qui visent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations vulnérables. Le G-20 s'est notamment engagé à soutenir l'assistance alimentaire, les dispositifs de protection sociale et les chaînes d'approvisionnement et à supprimer les restrictions à l'exportation et les taxes sur les produits alimentaires destinés à l'action humanitaire. Le PAM a contribué à la cohérence du système des Nations Unies en siégeant au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et à ses organes subsidiaires, et la Directrice exécutive a été de nouveau nommée à la présidence du Comité de haut niveau sur la gestion, qui a dirigé les travaux interorganisations d'harmonisation des modes de fonctionnement, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du système des Nations Unies.

Dans le contexte des situations de crise, le PAM a dirigé les modules de la logistique et des télécommunications d'urgence, et a codirigé le module de la sécurité alimentaire. Il a aussi participé aux initiatives du Comité permanent interorganisations qui visent à réformer et renforcer l'encadrement, l'obligation redditionnelle, la coordination et les interventions d'urgence, ainsi qu'aux travaux du Comité exécutif pour les affaires humanitaires sur les questions opérationnelles et d'orientation concernant les situations d'urgence graves. Avec l'appui d'autres partenaires, le PAM, Oxfam et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont employés à mettre en œuvre un plan d'action pour la Corne de l'Afrique qui met en corrélation le développement à long terme de la capacité de résistance et des moyens de subsistance, et la phase actuelle de secours et

de redressement. Dans la Corne de l'Afrique, le PAM a distribué des vivres humanitaires à huit millions de personnes touchées par la sécheresse et a mis en place des filets de sécurité qui ont évité à quatre millions de personnes de connaître la famine.

Le Programme devait recevoir 3,75 milliards de dollars en 2011, ses besoins ayant été évalués à 5,9 milliards de dollars. Les 10 principaux donateurs de 2011 ont été les Gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, du Brésil, du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon, des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Suède, ainsi que la Commission européenne. Le secteur privé a été également un important bailleur de fonds.

Le Programme a confirmé son abandon de l'aide alimentaire au profit de l'assistance alimentaire et le déploiement d'une panoplie d'outils élargie, notamment des produits nutritionnels nouveaux, des projets de transferts monétaires et de bons d'alimentation, des achats locaux de denrées alimentaires dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès et des programmes de création d'actifs pour la sécurité alimentaire, des mesures d'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Une plus grande attention a été accordée à l'analyse de la vulnérabilité, aux évaluations des besoins, au renforcement des capacités et à la problématique hommes-femmes, moyennant l'établissement de multiples partenariats avec des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et le secteur privé, indispensables pour améliorer la portée, la rentabilité et l'impact des opérations du PAM. La révision du cadre de financement et le nouveau plan de gestion triennal assorti d'un budget annuel, ainsi que la diversification de la base des donateurs et les accords de financement pluriannuels, ont débouché sur de nouvelles approches, plus souples, en matière d'utilisation des ressources.

Les initiatives régionales et nationales de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire ont été appuyées à titre prioritaire, en collaboration avec des organisations telles que l'Union africaine, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Le PAM soutient également l'initiative « Renforcer la nutrition » et le Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH) qu'il a établi avec l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la FAO, et il préside le Comité permanent de la nutrition.

Contribuer à la cohérence et à l'efficacité du système des Nations Unies

Financement des activités opérationnelles

1. En 2011, malgré les contraintes pesant sur les budgets nationaux, les fonds alloués au Programme alimentaire mondial (PAM) devraient atteindre 3,75 milliards de dollars, par rapport à des besoins évalués à 5,9 milliards de dollars; au 27 novembre 2011, le Programme avait reçu des contributions d'un montant de 3,29 milliards de dollars de 82 sources de financement, dont 79 pays donateurs. Les contributions des 16 pays donateurs ci-après ont atteint des niveaux records : Allemagne, Australie, Bhoutan, Brésil, Chine, Émirats arabes unis, Éthiopie, Fédération de Russie, Israël, Japon, Mauritanie, Mexique, Philippines, République du Congo, République démocratique du Congo et Sao Tomé-et-Principe. Les 10 principaux donateurs ont été l'Allemagne, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède.

2. Le Programme a continué de diversifier ses donateurs : au 27 novembre 2011, 28 gouvernements hôtes avaient versé 53 millions de dollars, dont 33,1 millions étaient destinés à des opérations dans leurs pays respectifs; 37 pays émergents ont apporté 221 millions de dollars, soit 6 % des contributions en 2011. Les contributions du Brésil et de l'Arabie saoudite ont représenté 60 % de ce total.

3. L'une des priorités en 2011 a été de conclure des accords multilatéraux et pluriannuels, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et de l'Accord d'Accra, afin d'améliorer la flexibilité et la prévisibilité du financement. Des accords pluriannuels ont été passés avec l'Andorre, l'Australie, le Cambodge, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie, le Luxembourg et Monaco. Ce type de contributions permet d'accroître la souplesse du financement, ce qui facilite les interventions rapides pour faire face à la faim et à la sous-alimentation chroniques. Au 27 novembre 2011, 43 donateurs multilatéraux avaient apporté 364 millions de dollars, soit 11 % du montant des contributions; les principaux bailleurs de fonds étaient l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, suivis de la Belgique, la Chine, Cuba, les États-Unis, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse, ainsi que de donateurs privés. Toujours au 27 novembre 2011, 17 gouvernements avaient versé 34 millions de dollars au compte d'intervention immédiate. Les accords de jumelage, qui permettent au PAM d'assortir les fonds des donateurs de contributions en nature, ont été multipliés par deux, atteignant au total 220 millions de dollars, dont 220 000 tonnes de vivres.

4. Au 27 novembre 2011, le PAM avait reçu 170 millions de dollars de sources de financement comportant plusieurs donateurs, principalement le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et le Fonds humanitaire commun; le premier est la septième source de financement la plus importante du PAM (123 millions de dollars). Le PAM a reçu du guichet de financement élargi de l'initiative « Unis dans l'action » 15,2 millions de dollars en 2010 et 7,2 millions de dollars entre janvier et novembre 2011.

5. Le Programme continue de nouer des partenariats novateurs avec le secteur privé, dont les dons devaient atteindre 110 millions de dollars à la fin de 2011;

10 millions de dollars ont été versés en ligne. Parmi les innovations ayant marqué 2011 figure un partenariat public-privé avec PepsiCo et la United States Agency for International Development en vue de produire et commercialiser des pois chiches en Éthiopie et de mettre au point des suppléments nutritionnels prêts à consommer pour lutter contre la malnutrition. Un partenariat avec LG Electronics permet aux clients d'utiliser des téléviseurs de la marque LG pour participer à la lutte contre la faim.

6. Le Programme a continué de collaborer avec les gouvernements et les organisations multilatérales pour ce qui est des examens relatifs à l'aide et des stratégies visant à améliorer l'efficacité, et il s'est engagé à effectuer périodiquement des auto-évaluations en vue de faire le meilleur usage possible des contributions.

Harmonisation et actions conjointes

7. Conformément à la résolution 63/311 de l'Assemblée générale sur la cohérence du système des Nations Unies, le Programme a continué de renforcer sa collaboration avec les organismes des Nations Unies. Il a participé aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, du Comité de haut niveau sur la gestion, du Comité de haut niveau sur les programmes, du Groupe des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'à des initiatives communes à l'échelle nationale et régionale et aux préparatifs de l'examen quadriennal complet de 2012.

8. En sa qualité de Président du Comité de haut niveau sur la gestion, le PAM a dirigé des travaux visant à maximiser l'efficacité et l'efficacité, à harmoniser les modes de fonctionnement et à mettre au point le nouveau système de gestion de la sécurité, qui est devenu opérationnel le 1^{er} janvier 2011. Le comité a également établi la version définitive d'un cadre d'aide à la décision dans divers contextes de sécurité en vue d'appliquer la nouvelle approche du « comment rester ».

9. Les projets découlant du Plan d'action pour l'harmonisation des modes de fonctionnement des organismes des Nations Unies ont été achevés ou sont bien avancés, par exemple le cadre commun des conditions à remplir par les fournisseurs, l'étude de faisabilité sur les services de trésorerie communs et l'examen de la gestion des ressources humaines à l'échelon national. Des activités ont été entreprises dans le prolongement des divers projets découlant de la mission de 2010 du Groupe des Nations Unies pour le développement/Comité de haut niveau sur la gestion concernant l'efficacité des opérations à l'échelle nationale, notamment un projet dirigé par le PAM sur des plates-formes communes de télécommunications. Le Comité de haut niveau sur la gestion et le Groupe des Nations Unies pour le développement ont mené une étude sur les principes de l'établissement de rapports communs, afin d'alléger la tâche que constitue la communication de renseignements, de réduire les frais de transaction et d'améliorer la transparence et la cohérence des rapports aux États Membres.

10. Le Comité de haut niveau sur les programmes a concentré ses efforts sur les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) et sur la poursuite des objectifs pour le développement durable après 2015, avec notamment un cadre permettant de suivre les engagements en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Le PAM a détaché un membre de son personnel auprès de l'initiative Global Pulse, qui rend compte des aspects politiques, économiques, sociaux et environnementaux des crises.

11. Le Programme est membre du Groupe des Nations Unies pour le développement, du réseau de programmation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'Équipe spéciale sur le cadre d'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; il a travaillé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à l'élaboration de directives visant à intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Il coprécide le Groupe de travail conjoint du Groupe des Nations Unies pour le développement et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires sur les questions de transition, qui a entrepris un examen des capacités des civils et coordonné les mesures prises par les Nations Unies en faveur du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité et les travaux du Groupe g7+ sur les États fragiles. Le PAM a participé à une équipe spéciale du GNUD chargée de rassembler les enseignements tirés des descriptifs de programme commun de pays, conformément à la résolution 62/289 de l'Assemblée générale; il collabore au descriptif de programme commun de pays pour la République-Unie de Tanzanie.

12. Le Programme a également fait partie du groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement chargé d'améliorer la formation des coordonnateurs résidents et les orientations qui leur sont données et a participé à l'examen indépendant du système de gestion et d'obligation redditionnelle du réseau des coordonnateurs résidents, ainsi qu'aux travaux du Groupe consultatif interinstitutions qui sélectionne des participants pour le Centre d'évaluation des coordonnateurs résidents. À la fin de 2011, des fonctionnaires du PAM assumaient les fonctions de coordonnateur résident en Algérie, au Cambodge, aux Comores, à Madagascar, au Pakistan et en Thaïlande.

13. En mai 2011, le PAM a participé à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a adopté le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul). Il appuiera ce programme moyennant des activités de secours et de redressement à court terme et une assistance à long terme favorisant la capacité de résistance et la croissance; 70 % de ses dépenses opérationnelles sont engagées dans les pays les moins avancés.

14. Le Programme a assisté au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, organisé à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011, qui a examiné les progrès accomplis par rapport à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et à l'Accord d'Accra et mis l'accent sur l'efficacité, l'appropriation par les pays et les États fragiles. Il a donné lecture d'une déclaration du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les États fragiles, décrit les efforts déployés par ce groupe en faveur de la cohérence et de la simplification et présenté les résultats obtenus par le Comité de haut niveau sur la gestion en matière d'amélioration de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficacité des modes de fonctionnement. Le forum a donné son aval aux Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires, qui préconisent de nouveaux modes d'assistance.

15. Le Bureau de l'évaluation a participé aux évaluations communes de l'impact de l'assistance alimentaire sur les réfugiés en Éthiopie et au Rwanda, a dirigé l'évaluation commune du module de la logistique avec le Gouvernement

néerlandais, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales et a pris part à l'évaluation de la situation d'urgence dans la Corne de l'Afrique menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le PAM est membre du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et il a fait partie des équipes spéciales d'évaluation de l'impact et d'évaluation conjointe.

**Programmation conjointe à l'initiative des pays et programme
« Unis dans l'action »**

16. En 2010¹, le PAM a collaboré avec des organismes des Nations Unies dans le cadre de 74 programmes conjoints dans 45 pays. Les activités au niveau des pays ont été axées sur la coordination renforcée des interventions pour la sécurité alimentaire et la nutrition, sur la participation aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et sur la suite donnée à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue à la soixante-sixième session. Le PAM a continué de participer aux activités pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » au Cap-Vert, au Mozambique, au Pakistan, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie; il a également appuyé les pays qui ont adopté les modalités de l'initiative « Unis dans l'action » : Bénin, Éthiopie, Lesotho, Libéria, Mali, Malawi, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo et Sierra Leone.

17. Au Mozambique, le PAM est associé à sept programmes communs des Nations Unies. Il dirige les services de télécommunications de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies », ainsi que le programme commun « Créer des filières produit et des liens avec les marchés pour les associations agricoles », qui complète l'initiative Achats au service du progrès. Le dispositif « Unis dans l'action » a permis de rationaliser les achats, les communications, les ressources humaines et les services logistiques; grâce au réseau de télécommunications des Nations Unies, les coûts des transactions pour les divers organismes sont réduits. Le PAM a également signé des accords logistiques avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

18. Au Pakistan, la participation du PAM aux activités pilotes de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » a favorisé l'alignement de ses activités sur celles de ses autres partenaires des Nations Unies. Au Rwanda, le PAM est associé à des groupes thématiques sur l'éducation, la santé et la nutrition; il coprécide le groupe sur la protection sociale avec l'UNICEF et prend part à un programme de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » pour l'autonomisation des femmes à Kigali, avec la FAO, l'OIT, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). En République-Unie de Tanzanie, les activités pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » ont renforcé la collaboration entre les divers organismes et amélioré les stratégies de réduction de la pauvreté, de

¹ Au moment de la mise au point définitive du présent document, les chiffres de 2011 n'étaient pas encore disponibles.

prévention du VIH et de réintégration des réfugiés. Le PAM, qui est non-résident au Cap-Vert depuis août 2010, continue toutefois de prêter son appui au Gouvernement et au bureau commun des Nations Unies pour l'alimentation scolaire.

19. En novembre 2011, le PAM a participé à Montevideo à la quatrième Conférence de haut niveau sur l'initiative « Unis dans l'action », au cours de laquelle ont été présentés des éléments probants montrant le renforcement de la cohérence et de l'efficacité des activités des Nations Unies et l'amélioration des résultats. L'augmentation des coûts de transaction de l'ONU qui a été observée devrait être analysée au regard de la réduction des dépenses supportées par les gouvernements et des impacts à long terme sur le développement. La conférence a mis en évidence la nécessité de prendre en considération les enseignements tirés des évaluations entreprises à l'initiative des pays et l'évaluation indépendante qui interviendra lors de l'examen quadriennal complet de 2012.

Services et locaux communs

20. En sa qualité de membre de l'équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les locaux communs, le Programme a contribué à l'élaboration de directives pour la construction fondées sur le Code international du bâtiment et cherché à nouer des partenariats public-privé pour financer les équipements nécessaires.

21. Des projets de locaux communs sont envisagés dans 20 pays où le PAM est présent. Il est de plus en plus difficile d'entreprendre des travaux de construction à grande échelle du fait des contraintes opérationnelles, des multiples exigences contradictoires des divers organismes et du financement insuffisant des investissements. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, le PAM consigne chaque année le nombre de locaux qu'il partage avec d'autres organismes des Nations Unies : en 2009-2010, il a partagé 60 nouveaux locaux avec d'autres organismes des Nations Unies, principalement au niveau des bureaux auxiliaires.

Performance du PAM et gestion des risques

22. Le Plan de gestion du PAM (2012-2014), qui prend maintenant la forme d'un plan triennal à horizon mobile assorti d'un budget annuel, indique pour la première fois les priorités et les ressources requises en fonction des objectifs stratégiques et des résultats de gestion. Il intègre également les modifications apportées récemment au cadre de financement du PAM, afin que l'application du Plan stratégique (2008-2013) et de certaines modalités telles que le mécanisme d'achat anticipé, qui visent à améliorer la prévisibilité, la flexibilité et la transparence de l'utilisation des ressources, soit véritablement facilitée.

23. L'approbation du cadre de gestion de la performance en 2010 témoigne de la volonté du PAM d'instaurer une culture de gestion de la performance; dans un souci constant d'amélioration, le cadre de gestion des résultats a été perfectionné une nouvelle fois en 2011.

24. La mise en œuvre d'une stratégie de gestion des risques accompagnée d'un programme de formation, qui a pris en considération les critères de référence du rapport 2010 du Corps commun d'inspection (JIU/RET/2010/4), a commencé en 2011. Le système intégré de gestion de la performance et des risques à l'échelle de

l'organisation facilitera la mise en œuvre de la gestion des risques à tous les niveaux.

Réforme de l'aide humanitaire

25. En tant que membre du Comité permanent interorganisations, le PAM a contribué à la réforme de l'aide humanitaire; il a notamment codirigé les sous-groupes de travail et a concouru au renforcement des interventions humanitaires grâce au système d'action groupée. À la suite des difficultés rencontrées récemment dans des situations d'urgence de grande ampleur en Haïti, dans la Corne de l'Afrique et au Pakistan, le Comité permanent a entrepris un vaste examen du modèle des interventions humanitaires. L'examen de la situation humanitaire a été entrepris par le Coordonnateur des secours d'urgence et les directeurs du Comité permanent début 2011. Le PAM y a participé afin d'assurer un encadrement de haut niveau, expérimenté et efficace, de l'action humanitaire, d'établir des mécanismes de coordination simplifiés et de renforcer la responsabilité. Le programme transformateur pour 2012 (« 2012 Transformative Agenda ») arrêté par les directeurs du Comité permanent interorganisations en décembre 2011 tient compte de ces efforts; les principales mesures prévues comprennent : a) un accord en vue de l'affectation, lorsque les directeurs le jugent nécessaire, d'un coordonnateur principal des opérations humanitaires/interventions d'urgence dans les 72 heures suivant le début d'une intervention de niveau 3, qui sera doté de pouvoirs accrus pendant une période de trois mois au maximum, pour déterminer les priorités et prendre les décisions nécessaires; b) la mise en place d'un mécanisme interorganisations d'intervention rapide permettant de déployer promptement, selon que de besoin, des responsables compétents et expérimentés des organismes et modules d'action groupée opérationnels; c) le renforcement de la responsabilité mutuelle du Coordonnateur des opérations humanitaires, de l'équipe de pays humanitaire, des coordonnateurs des modules et des autres partenaires de ces modules, sur la base d'une stratégie d'exécution précise, concise, assortie de délais et axée sur les résultats. Le PAM est bien déterminé à mettre en œuvre le programme transformateur du Comité permanent interorganisations; il mettra à profit ses solides capacités et sa vaste expérience sur le terrain, ainsi que son travail à la tête des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence et en tant que codirecteur du module de la sécurité alimentaire. Une mise à jour concernant le programme transformateur et les dispositions prises pour le mettre en œuvre sera fournie dans le document faisant le point sur les questions humanitaires, qui sera soumis au Conseil à sa session annuelle de 2012.

26. En 2011, le PAM a participé à l'ensemble des 27 appels humanitaires, dont 17 appels globaux et 7 appels éclairés. Les appels globaux ont permis de mobiliser au total 8,9 milliards de dollars, les besoins du PAM étant chiffrés à 2,6 milliards de dollars.

27. Le Programme fait partie du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, qui comprend les départements des affaires politiques, des opérations de maintien de la paix et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU; il s'occupe essentiellement de la coordination dans les crises majeures, de questions thématiques telles que les interventions dans des environnements complexes sur le plan de la sécurité et de l'examen de la situation au Myanmar et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

28. La sécheresse dans la Corne de l'Afrique et les difficultés d'accès qui ont provoqué une famine dans le sud de la Somalie ont été de graves sujets de préoccupation pour les Nations Unies pendant toute l'année 2011. Le PAM a apporté une assistance alimentaire humanitaire à 8 millions de personnes; 4,5 millions d'autres ont bénéficié de programmes de protection sociale destinés à accroître les capacités de résistance et à éviter la famine.

29. Dans le cadre du plan d'action interorganisations pour la Corne de l'Afrique lancé par le Comité permanent interorganisations, Oxfam, la FAO et le PAM ont été chargés de remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire dans la région avec l'appui du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du PNUD. Ce plan, mis en application au cours du dernier trimestre 2011 moyennant la hiérarchisation et la reproduction à plus grande échelle des interventions, permet de faire la soudure entre l'aide humanitaire et les activités de développement par des activités de secours, favorisant la promotion du redressement rapide et l'appui aux moyens de subsistance conformément aux politiques nationales et régionales.

30. Depuis le lancement en 2010 de l'initiative visant à faciliter l'accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie, le PAM a aidé 1 million de personnes en Haïti, au Sri Lanka, au Darfour-Nord (Soudan) et au Karamoja (Ouganda), en collaboration avec la FAO, le HCR et la Commission des femmes réfugiées. Par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour des fourneaux propres dirigée par la Fondation pour les Nations Unies, le PAM a fait en sorte que le HCR, l'UNICEF et la Commission des femmes réfugiées conjuguent leurs efforts pour garantir l'accès au combustible pour la cuisine dans la Corne de l'Afrique.

31. Le Programme a fait partie du groupe du Comité permanent interorganisations qui sélectionne les coordonnateurs de l'action humanitaire, parmi lesquels il s'efforce d'être mieux représenté. Trente-et-un des 43 pays participant au système d'action groupée ont des coordonnateurs de l'action humanitaire; deux fonctionnaires du PAM exercent ces fonctions et trois autres font partie de la réserve de candidats.

32. Le module de la sécurité alimentaire dirigé conjointement par la FAO et le PAM est devenu opérationnel en avril 2011. Il est appuyé par une équipe composée de membres du PAM, de la FAO, de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, de l'équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes et d'organisations non gouvernementales établies au siège du PAM. Ce module noue des liens avec des organisations non gouvernementales, avec le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et avec les autres modules, afin de traiter les aspects communs relevant du Comité permanent interorganisations. Des missions de cadrage ont été effectuées et un appui a été apporté aux modules de la sécurité alimentaire déployés par les pays en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Haïti, dans la Corne de l'Afrique, en Libye et au Népal.

33. En 2011, le module de la logistique piloté par le PAM s'est efforcé d'améliorer l'efficacité de ses opérations et la qualité de ses services à ses partenaires, en insistant sur le partage des ressources et la gestion des partenariats, ainsi que sur le renforcement des capacités, en collaboration avec les organisations non gouvernementales associées et les autorités nationales en Haïti, dans la Corne de l'Afrique et au Pakistan.

34. Le Programme a pris la direction du module des télécommunications d'urgence en 2011. L'examen de ses opérations et de ses méthodes a conduit à dresser un nouveau catalogue des services, à préciser les rôles et les responsabilités, à établir une nouvelle stratégie de planification préalable et à réviser les structures de suivi et d'évaluation.

35. Le Programme a continué d'appuyer les activités d'autres modules. En mars 2011, le module mondial de la nutrition a créé un groupe de travail sur la malnutrition aiguë modérée, dirigé par le PAM et ayant pour membres Action contre la faim, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, Save the Children, le HCR, l'UNICEF et la United States Agency for International Development. Ce module a également diffusé des informations sur les aliments nutritifs spécialisés et harmonisé ses outils de prise de décisions afin d'aider les organisations qui sont ses partenaires.

36. En 2011, le PAM a continué d'assurer le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies dans 15 pays, menant de nouvelles opérations en Côte d'Ivoire, en Iraq, en et en Libye. Entre janvier et novembre, ce service a transporté 277 465 passagers et 1 879 tonnes de fret; 40 % des utilisateurs ont été des organismes des Nations Unies, 54 % des organisations non gouvernementales et 6 % des missions de donateurs et des médias. Le PAM a également géré le système des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies.

37. En Somalie, le PAM a pu livrer 650 000 tonnes de vivres grâce au soutien indispensable des escortes navales de l'Union européenne dans le cadre de l'opération Atalante, qui a permis de protéger des pirates les navires acheminant l'aide alimentaire en Somalie.

Cohérence dans le domaine de la sécurité alimentaire

Sécurité alimentaire mondiale

38. En tant que membre de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, le PAM a contribué à l'élaboration du plan d'action du G-20 sur la volatilité des prix des denrées alimentaires et sur l'agriculture, au Cadre d'action global et à la coordination des questions de sécurité alimentaire, s'agissant notamment des foyers de famine dans la Corne de l'Afrique et le Sahel.

39. Le Comité réformé de la sécurité alimentaire mondiale, dont le secrétariat comprend des représentants de la FAO, du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du PAM, a tenu sa trente-septième session plénière à Rome en octobre. Trois sessions d'orientation, dont l'une était présidée par la Directrice exécutive, ont débouché sur des recommandations concernant : la volatilité des prix des denrées alimentaires; les investissements dans la petite agriculture, la problématique hommes-femmes, la sécurité alimentaire et la nutrition. Un cycle final des négociations sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale a été avalisé. Il a été décidé de tenir en 2012 un forum de haut niveau sur les crises prolongées et les modifications apportées aux méthodes d'évaluation de la faim et de la nutrition ont été examinées. Le PAM et la FAO ont organisé conjointement un événement parallèle avec le Comité permanent de la nutrition.

40. La sécurité alimentaire a été une priorité du G-20 en 2011. Le PAM a participé à l'élaboration de recommandations générales communes sur la volatilité des prix des denrées alimentaires, en collaboration avec la FAO, le FIDA, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Le G-20 a donné son aval à un projet pilote de réserves alimentaires d'urgence, prêté son appui à des dispositifs de protection sociale pour obvier à la volatilité des prix des denrées alimentaires et créé le Système d'information sur les marchés agricoles; le PAM a également mis au point des filets de sécurité dans le cadre du groupe de travail sur le développement dirigé par le PNUD et l'OIT. De son point de vue, il était de la plus haute importance que le G-20 accepte de supprimer les restrictions à l'exportation et les taxes sur les denrées destinées à l'action humanitaire et il avait recommandé à l'OMC d'approuver également cette décision.

41. Le Programme a participé aux réunions de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire à Paris et à Dakar, et il a été siégé au comité de pilotage du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, qui a investi en 2011 quelque 160 millions de dollars en faveur de propositions présentées par le Cambodge, le Libéria, le Népal et le Tadjikistan.

42. S'agissant de la collaboration régionale, le PAM et l'Union africaine ont apporté une assistance technique et une aide à la gestion pour la mise au point du mécanisme financier du projet « African Risk Capacity ». Il a prêté également un appui technique pour le cadre d'action humanitaire, la stratégie de gestion des catastrophes et le programme de renforcement des capacités à moyen terme de l'Union africaine. Le PAM et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) réalisent actuellement une étude sur le coût de la faim en vue de lutter contre la dénutrition chez les enfants dans 12 pays.

43. Le Programme appuie le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, s'agissant en particulier de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'alerte rapide et de la planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence, et il a contribué à créer un groupe d'action chargé de renforcer les capacités nécessaires pour concevoir et faire des investissements. Le PAM est Président suppléant du module de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural.

44. En 2011, le PAM et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe ont signé un mémorandum d'accord de la coopération technique pour l'amélioration de la sécurité alimentaire; d'autres mémorandums ont été signés avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la CEDEAO. Le PAM s'efforce de normaliser les politiques et les programmes, d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et de gérer les risques de catastrophe. Il a également réalisé une étude de faisabilité pour un projet pilote de la CEDEAO visant à constituer des réserves alimentaires d'urgence ciblés, projet qu'il s'emploie à lancer avec la CEDEAO et d'autres partenaires.

45. Avec le Réseau de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PAM a installé des entrepôts pour les vivres prépositionnés, établi un fichier pour les interventions rapides et appuyé les

systèmes d'information d'urgence; un mémorandum d'accord sur la collaboration en matière de nutrition a été signé avec la Banque centraméricaine d'intégration économique en mai 2011. En Asie, le PAM collabore avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est dans le cadre d'initiatives pour la sécurité alimentaire.

Nutrition

46. En septembre, le PAM a participé à une manifestation de l'initiative « Renforcer la nutrition » à New York pour faire connaître les progrès accomplis dans le cadre des interventions nutritionnelles. L'initiative vise à améliorer l'efficacité des programmes de nutrition en préconisant un encadrement national, l'appropriation par les parties prenantes et le partage des responsabilités. Le PAM collabore avec Unilever pour aider l'équipe spéciale de l'initiative « Renforcer la nutrition » à obtenir la participation du secteur privé.

47. Le Programme accueille l'initiative interorganisations visant à éliminer la dénutrition infantile et maternelle (dans le cadre du partenariat REACH), lancée en 2008 par le PAM, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF et la FAO pour lutter contre la malnutrition chez les enfants. S'inspirant des projets pilotes exécutés au Bangladesh, en Mauritanie, en République démocratique populaire lao et en Sierra Leone, l'approche du partenariat REACH est maintenant appliquée en Éthiopie, au Ghana, au Mali, au Mozambique, au Népal, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.

48. En partenariat avec la FAO, l'UNICEF et l'OMS, le PAM a contribué à la réforme du Comité permanent de la nutrition en vue d'améliorer son efficacité; il préside ce comité depuis septembre 2011. Le secrétariat du Comité, le Coordonnateur du partenariat REACH et le Président de l'équipe de transition de l'initiative « Renforcer la nutrition » se sont employés en 2011, en collaboration avec les gouvernements des pays où l'initiative est mise en œuvre, à faciliter le partage des données d'expérience et à établir des liens avec les organisations s'occupant de nutrition.

49. En vertu du principe « les bons aliments au bon moment », le PAM a déployé à plus grande échelle la distribution d'aliments enrichis aux populations vulnérables, augmentant le nombre d'enfants ciblés, en particulier pendant la période cruciale des 1 000 premiers jours; le nombre des enfants de moins de 2 ans bénéficiaires est passé de 50 000 en 2008 à 2,5 millions en 2010.

Problématique hommes-femmes

50. Le Programme collabore avec ONU-Femmes et d'autres partenaires en vue d'encourager l'innovation, de développer les capacités et de renforcer l'obligation d'intégrer les femmes aux activités. Le fonds du PAM pour les innovations en faveur de l'égalité entre les sexes a été créé en 2010 pour encourager les bureaux de pays à nouer des partenariats afin de concevoir et mettre en œuvre des projets fondés sur l'analyse de la problématique hommes-femmes. Ce fonds apporte un appui à 29 bureaux de pays et à leurs partenaires.

51. Le Programme a adopté le marqueur du Comité permanent interorganisations relatif à l'égalité entre les sexes pour évaluer la sensibilité des projets à cet égard, et il est résolu à intégrer la problématique hommes-femmes dans les évaluations des besoins; à cet effet, des normes minimales et un cadre d'obligation additionnelle en

matière d'intégration des femmes aux activités ont été mis au point. Compte tenu de sa réorientation vers l'assistance alimentaire, le PAM définit également des indicateurs relatifs à l'égalité entre les sexes au niveau de l'organisation.

52. Plusieurs manifestations conjointes ont été organisées avec les institutions ayant leur siège à Rome, la Banque mondiale et ONU-Femmes. Pendant la soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les Directrices exécutives du PAM et d'ONU-Femmes, le Ministre néerlandais des affaires étrangères et des dirigeants du secteur privé se sont réunis pour examiner des questions relatives aux femmes et à la nutrition. Une réunion a été organisée par la FAO, le FIDA, ONU-Femmes et le PAM au sujet de l'autonomisation économique des femmes rurales, et des recommandations ont été formulées en vue de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme en 2012. Les institutions ayant leur siège à Rome et ONU-Femmes collaborent à un programme conjoint d'autonomisation des femmes rurales.

53. L'Institut d'études sur le développement et le PAM ont mis au point une stratégie en faveur de l'égalité entre les sexes pour l'initiative « Achats au service du progrès », ainsi qu'un programme triennal de recherche sur les innovations relatives à la problématique hommes-femmes. Le PAM participe également à l'équipe spéciale interorganisations sur les femmes rurales, à l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles, dans le cadre de laquelle le PAM a créé un groupe consultatif interne, et au réseau interorganisations sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

54. Le Programme tient compte des questions de parité dans ses politiques de gestion, de recrutement et d'organisation des carrières : la proportion de femmes recrutées sur le plan international parmi les administrateurs du PAM est restée stable en 2011 (40 %) et le pourcentage de femmes participant au Centre de renforcement des capacités de gestion du PAM géré par la Cranfield School of Management au Royaume-Uni est passé de 27 % en 2010 à 41 % en 2011. Les femmes ont également bénéficié d'un appui par l'intermédiaire du Centre de management pour l'Europe à Bruxelles (61 % de femmes en 2011) et d'un programme de formation des cadres moyens (41 % de femmes en 2011).

Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

55. Il est rendu compte de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome dans le document présenté à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2011. En 2010, le PAM et la FAO ont collaboré dans 62 pays dans le cadre de 95 projets; le PAM et le FIDA ont collaboré dans 15 pays dans le cadre de 17 projets. Le PAM, la FAO et le FIDA ont publié en 2011 le premier rapport tripartite sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, qui traite de la volatilité des prix des denrées alimentaires.

56. En novembre 2011, le Conseil a approuvé la stratégie conjointe de la FAO et du PAM en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le but d'aider les pays à prendre des mesures fondées sur des éléments concrets pour faire face à l'insécurité alimentaire; dans le cadre de cette stratégie, le PAM, la FAO et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires ont créé un réseau d'information sur la sécurité alimentaire en vue de partager les normes, les meilleures pratiques et les activités de plaidoyer. Le PAM,

la FAO, le FIDA, l'OCDE, la CNUCED, la Banque mondiale, l'OMC et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires forment le secrétariat du Système d'information sur les marchés agricoles, lancé par les ministres de l'agriculture des pays du G-20 en juin 2011 afin d'améliorer l'information sur les marchés des produits alimentaires.

57. La FAO et le PAM ont poursuivi leur collaboration sur le Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire en effectuant des analyses dans 11 pays et en apportant des modifications au manuel IPC. Le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO et l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM ont analysé les marchés au Bangladesh, au Burkina Faso, au Malawi, au Népal et au Pakistan dans le cadre du projet de modélisation de l'impact des chocs, qui étudie les effets des chocs sur les revenus des ménages et les dépenses alimentaires. En 2011, la FAO et le PAM ont effectué ensemble des missions d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire à Madagascar, en Mauritanie, au Niger, en République démocratique populaire lao, en République populaire démocratique de Corée et en Syrie.

58. Le 27 juin 2011, les chefs des institutions ayant leur siège à Rome et la Commission européenne ont signé une déclaration d'intention sur la coopération en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, axée sur neuf domaines prioritaires et mettant l'accent sur les pays qui traversent une crise prolongée; cet accord est le fruit d'une collaboration au titre de la facilité alimentaire de l'Union européenne.

59. En 2011, les institutions ayant leur siège à Rome ont renforcé leur collaboration dans le domaine administratif en intégrant à leurs activités l'équipe commune chargée de la passation des marchés; pour la deuxième année de cette initiative, les appels d'offres communs visent à réaliser une économie globale de 3 % sur la valeur des contrats. Les objectifs pour 2012 sont l'harmonisation et la rationalisation des procédures, l'augmentation du nombre d'achats effectués par voie électronique, l'adoption de nouveaux indicateurs de résultats, un plan d'action pour des achats durables et l'élargissement de la collaboration dans ce domaine à d'autres organismes des Nations Unies.

60. Le système de gestion des risques météorologiques du PAM/FIDA continue de mettre au point des outils pour gérer ces risques en vue d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales et de réduire la faim. La coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome a porté notamment sur les préparatifs de la dix-septième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Durban (Afrique du Sud), sur l'élaboration d'une déclaration conjointe pour le document final de la Conférence Rio +20 et sur des contributions à des initiatives nouvelles telles que l'économie verte.

61. Les institutions ayant leur siège à Rome et le PAM ont célébré la Journée internationale de la femme et organisé ensemble, dans le cadre d'ateliers tenus en mai 2011, une formation à l'intention du personnel de leurs sièges sur l'utilisation du marqueur égalité hommes-femmes dans le module de la sécurité alimentaire, afin d'améliorer le ciblage des bénéficiaires et les résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes; 40 membres du personnel de la FAO, du PAM et du module mondial de la sécurité alimentaire en ont bénéficié. Le 20 octobre 2011, la FAO et le PAM ont signé une lettre d'accord avec le Corps des volontaires de la paix des États-Unis en vue de développer les activités relatives à la sécurité alimentaire.

Renforcement des capacités

62. En 2011, le PAM a apporté une assistance technique aux gouvernements qui s'approprient les programmes de sécurité alimentaire et contribué à améliorer la conception et la gestion des programmes nationaux dans ce domaine. À titre d'exemple, le renforcement des capacités fait partie du portefeuille d'activités du PAM dans neuf pays d'Asie, l'accent étant mis sur l'analyse de la sécurité alimentaire, les dispositifs de protection sociale, les réserves alimentaires, la planification préalable des secours et les interventions en cas d'urgence, la nutrition et l'éducation, dans le but de garantir la durabilité après le désengagement du PAM.

63. Au Cap-Vert, le PAM a aidé en 2007 à formuler et mettre en œuvre une feuille de route pour le transfert des responsabilités du programme d'alimentation scolaire; ce transfert a été achevé en juillet 2010. Un programme quadriennal d'assistance technique dans le cadre de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » a démarré en 2011; il vise à aider le Gouvernement dans des domaines tels que l'éducation et l'hygiène nutritionnelles, le PAM prêtant son concours pendant deux ans dans un certain nombre de domaines : orientations générales, modèles de passation des marchés, logistique, stratégie de mobilisation de fonds et suivi et évaluation. Au Bhoutan, le PAM concevra un programme de renforcement des capacités qui permettra au Gouvernement de s'approprier le programme d'alimentation scolaire d'ici à 2018. Au Swaziland, il collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies pour améliorer le système national d'évaluation de la vulnérabilité. Au Cambodge, le PAM, l'UNICEF et l'OMS aident conjointement le Ministère de la santé à améliorer la coordination et le ciblage de la lutte contre la malnutrition infantile.

Coopération Sud-Sud

64. Conformément au Plan stratégique (2008-2013), le PAM met en œuvre des initiatives de coopération Sud-Sud qui visent à promouvoir des solutions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition applicables à plus grande échelle. En Amérique latine et aux Caraïbes, il tire parti de l'expérience acquise au Brésil, au Chili, en Colombie et au Mexique pour renforcer les programmes nationaux d'alimentation scolaire; la coopération Sud-Sud permet de mettre au point, de produire et de distribuer des produits nutritifs destinés aux femmes et aux enfants en Bolivie, en Équateur, au Panama et au Pérou. Le renforcement des capacités en Amérique latine contribuera à éliminer la dénutrition chez les enfants et à réduire les carences en micronutriments, grâce au partage des pratiques optimales, notamment dans le cadre de l'Initiative Micronutriments (voir www.micronutrient.org), de réunions techniques et de cours de formation à l'intention du personnel de contrepartie.

65. En novembre 2011, un centre d'excellence qui apportera une assistance technique aux pays en développement a été inauguré au Brésil. Le but est de tirer parti du savoir-faire brésilien pour prêter appui aux programmes d'alimentation scolaire et, ultérieurement, à d'autres modalités d'assistance. Des missions provenant de l'Équateur, du Mali et du Timor-Leste ont visité ce centre, et, en novembre 2011, un cours sur l'expérience brésilienne en matière de programmes d'alimentation scolaire durable a été organisé à l'intention de représentants de 20 pays.

66. Le Programme a participé à la quatrième Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud, tenue à Rome en décembre 2011, organisant à cette occasion un forum sur la nutrition, le VIH/sida et la sécurité alimentaire au cours duquel ont été présentées des solutions Sud-Sud permettant d'intégrer la nutrition dans les programmes relatifs au VIH/sida. Le PAM est déterminé à favoriser la coopération Sud-Sud, notamment dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul.

Initiatives et partenariats

Achats au service du progrès

67. La FAO, le FIDA et la Banque mondiale font partie du groupe d'examen technique de l'initiative « Achats au service du progrès »; les autres membres proviennent de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, d'Intermon, d'Oxfam, de Sasakawa Global, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et de la Michigan State University.

68. La FAO et le FIDA continuent d'intensifier leur appui technique à l'initiative « Achats au service du progrès » : un mémorandum d'accord entre la FAO et le PAM est en cours d'élaboration; il permettra d'établir un lien entre les programmes de protection sociale et les achats de produits alimentaires aux petits exploitants dans certains pays africains. Le programme biennal proposé est évalué à 2,3 millions de dollars; il sera mis à l'essai, grâce à un financement du Brésil, en Éthiopie, au Mozambique et au Sénégal.

69. Dans le cadre de l'initiative « Achats au service du progrès », le Programme a établi des partenariats avec la FAO dans 12 pays en vue d'apporter un soutien pour les questions techniques et le renforcement des capacités. Les activités entreprises en collaboration avec la FAO et d'autres organisations visent notamment à accroître la production de maïs en République démocratique du Congo et à offrir des compétences techniques en agriculture de conservation pour améliorer la production en Éthiopie.

70. La collaboration avec le FIDA permet de faciliter l'accès des organisations paysannes au crédit agricole au Burkina Faso et au Mozambique; ce dispositif fait également l'objet de négociations en Éthiopie et au Ghana.

71. La plupart des pays de l'initiative « Achats au service du progrès » ont mis en place des mécanismes de coordination grâce auxquels les gouvernements, la FAO, le FIDA, les donateurs, les organisations non gouvernementales et les organisations du secteur privé peuvent examiner ensemble les questions de politique générale et de mise en œuvre et donner des conseils. D'autres partenariats ont été établis avec l'OIT pour des activités de formation en gestion d'entreprise menées en Zambie à l'intention des organisations paysannes, avec le PNUD pour le projet « Villages du Millénaire » au Malawi et en Ouganda, avec la Banque mondiale au Burkina Faso, au Rwanda et en Sierra Leone, et avec le Fonds d'équipement des Nations Unies au Malawi et en Ouganda.

72. Les activités de soutien et de renforcement des capacités dans le cadre de l'initiative « Achats au service du progrès » sont assurées par 32 organisations non gouvernementales internationales dans les pays pilotes : à titre d'exemple, des partenariats ont été établis par World Vision International dans huit pays pilotes, par

l'Association Sasakawa Africa et les Catholic Relief Services dans six pays et par Oxfam dans deux pays.

Repas scolaires

73. En 2010, 22,4 millions d'enfants, dont 49 % de filles, ont bénéficié dans 62 pays des programmes de distribution de repas scolaires appuyés par le PAM; le Programme a offert des incitations ou distribué des rations à emporter à 2,1 millions de filles et aidé 1,8 million d'enfants d'âge préscolaire. L'enveloppe d'interventions essentielles a été exécutée avec l'appui du PAM et de l'UNICEF pour les services d'éducation et la nourriture, de la FAO pour les jardins scolaires et de l'OMS pour le déparasitage.

74. Le partenariat entre le PAM, la Banque mondiale et le Partenariat pour le développement de l'enfant a donné lieu en 2011 à des missions au Ghana, en Haïti, au Kenya, au Mali, au Mozambique, au Sénégal, au Soudan et au Togo. Le PAM et la Banque mondiale ont renforcé leurs relations avec la Chine par le biais de la Fondation chinoise de la recherche pour le développement, en participant par exemple à un symposium national sur les repas scolaires; ils poursuivront leurs efforts en 2012 afin d'améliorer le développement du jeune enfant et l'alimentation scolaire.

75. Le Boston Consulting Group et le PAM ont analysé les coûts annuels de l'alimentation scolaire assurée par le Programme afin d'établir des données de référence. Les biscuits enrichis se sont avérés être l'option présentant le meilleur rapport coût-efficacité sur le plan de l'apport en micronutriments; les rations à emporter sont les plus performantes pour ce qui est de la quantité distribuée. Le coût annuel moyen par enfant dans les 62 pays s'est élevé à 41 dollars en 2010. Les modèles coûts-avantages de l'alimentation scolaire ont fait apparaître un rapport positif au Bangladesh, au Cambodge, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Mozambique, en République démocratique populaire lao, au Tadjikistan, au Tchad et en Zambie.

76. Le Programme a continué d'appuyer les programmes de distribution de repas scolaires financés par les pays. Tel est le cas par exemple au Ghana, où il aide le Gouvernement à concevoir une politique d'alimentation scolaire et un système de suivi et d'évaluation, et au Kenya, où le Gouvernement prend à sa charge chaque année 50 000 enfants bénéficiaires de l'intervention du PAM, tandis que le PAM de son côté s'emploie à préparer ses homologues nationaux à gérer le programme. Le Bangladesh devrait lancer son programme national de distribution de repas scolaires en décembre 2011.

Transferts monétaires et bons d'alimentation

77. Le portefeuille des interventions du Programme fondées sur des transferts monétaires continue de prendre de l'ampleur. En novembre 2011, il comptait 48 opérations, le montant global des transferts atteignant 201 millions de dollars, soit 5 % du programme de travail du PAM. À titre de comparaison, ce montant s'élevait à 138 millions de dollars en 2010 et à 41 millions de dollars en 2009. Il est prévu de porter les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation à 17 % du programme de travail d'ici à 2014, pour atteindre 30 à 40 % en 2015.

78. Un nouveau service du Programme a été créé en 2011 pour superviser les modifications apportées à la conception des programmes et la mise en place de partenariats et de modes de fonctionnement nouveaux. Quatre modèles de distribution ont été mis au point, et les divisions ont été chargées de concevoir les nouveaux outils et de les intégrer dans les procédures existantes. Le personnel reçoit actuellement une formation pour savoir intégrer les transferts monétaires et les bons d'alimentation dans les projets d'assistance alimentaire du PAM.

79. Le Programme fait appel à des partenariats pour mettre en œuvre ses programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation. Il a récemment coprésidé avec l'Office humanitaire de la Communauté européenne une table ronde sur la reproduction à plus grande échelle des interventions fondées sur des transferts monétaires, avec la participation de donateurs, d'organisations non gouvernementales et du système des Nations Unies. Il noue des partenariats nouveaux avec des prestataires de services financiers du secteur privé et avec des entreprises de télécommunications.

80. Grâce à son aptitude à concevoir et mettre en œuvre des interventions fondées sur des transferts monétaires à grande échelle, le PAM pourra lutter avec davantage de souplesse contre l'insécurité alimentaire et améliorer son efficacité et son efficacité. Il prépare des interventions fondées sur des aides en espèces et des bons d'alimentation pour faire face à la crise dans la Corne de l'Afrique; au Kenya, des transferts monétaires atteignant au total 26 millions de dollars permettront de répondre aux besoins de 1,1 million de personnes touchées par la sécheresse; en Somalie, le PAM a mené à bien une mission d'étude sur l'utilisation de dispositifs fondés sur ces transferts.

Réduction/gestion des risques de catastrophe et changement climatique

81. En novembre 2011, le Conseil a approuvé une politique qui favorise l'obtention de résultats dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à une meilleure prévention des risques de catastrophe et à la protection des moyens de subsistance. La politique en question fait une large place aux partenariats, établit les avantages comparatifs et les priorités et prévoit des interventions pour renforcer les capacités des gouvernements à créer des systèmes de réduction des risques de catastrophe et des programmes de résilience et de réduction des risques au niveau local.

82. Le PAM travaille avec les institutions ayant leur siège à Rome et avec la Banque mondiale à l'avènement d'une agriculture « climato-intelligente », un nouveau concept qui associe l'accroissement durable de la production vivrière à la gestion raisonnée des ressources naturelles et le renforcement de la capacité de résistance pour assurer la sécurité alimentaire; les émissions devraient également être réduites.

83. Le Programme a noué des partenariats dans le domaine de l'assurance et du financement des risques, dans lesquels il joue un important rôle novateur. Il a par exemple aidé le Gouvernement éthiopien à mettre au point un cadre de gestion des risques comprenant un système d'alerte rapide fondé sur des indices météorologiques, qui déclenche le financement nécessaire pour porter à plus grande échelle le programme de protection sociale fondé sur les activités productives. Le système conjoint FIDA/PAM de gestion des risques météorologiques, ainsi que des dispositifs tels que l'initiative commune Oxfam/PAM visant à renforcer la capacité

de résistance des populations rurales, ont contribué à la création de mécanismes de gestion des risques météorologiques, d'assurance et de financement qui aident les communautés vulnérables et les gouvernements à gérer les risques.

Mémoires d'accord avec d'autres organismes des Nations Unies

84. En janvier 2011, le Programme et le HCR ont actualisé leur mémorandum d'accord en y apportant des modifications concernant : a) la catégorie des personnes relevant de la compétence du HCR afin de prendre en compte l'appui fourni aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays; b) les responsabilités relatives à la mobilisation des ressources et aux activités menées conjointement dans les camps de réfugiés; et c) la coopération relative aux modalités nouvelles d'assistance alimentaire.

85. Le PAM et l'UNICEF ont révisé leur mémorandum d'accord en avril 2011 : le tableau de la nutrition a été actualisé pour indiquer les responsabilités du PAM dans le domaine de la malnutrition aiguë modérée, celles de l'UNICEF pour la malnutrition aiguë grave, la coordination sur le terrain et la coopération en matière de santé maternelle et infantile. Les tâches relatives au VIH et au sida sont maintenant réparties selon la division du travail établie dans le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

86. En avril 2011, le Programme a signé un mémorandum d'accord avec le PNUE afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition, et de promouvoir la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

87. En septembre 2011, ONU-Femmes et le PAM ont signé une déclaration d'action conjointe visant à autonomiser les petites entreprises et les associations de femmes rurales afin de briser le cycle intergénérationnel de la faim, améliorer les moyens d'existence des femmes, faire campagne pour l'égalité entre les sexes, assurer la sécurité des femmes et des filles dans des situations d'instabilité et renforcer le contrôle exercé par les femmes sur les réserves vivrières dans une optique de sécurité alimentaire.

88. Un projet de lettre de collaboration avec l'OMS est ajourné jusqu'en 2012 en raison de la réforme en cours dans cette organisation.

Banque mondiale

89. La collaboration avec la Banque mondiale dans le domaine de l'alimentation scolaire s'est poursuivie en 2011 : la Banque a maintenu son financement en Haïti et des missions conjointes se sont rendues au Sénégal, au Soudan et au Togo, à la demande des gouvernements qui souhaitaient obtenir un soutien pour leurs programmes nationaux d'alimentation scolaire.

90. Par l'intermédiaire de l'initiative REACH, le Programme a noué un nouveau partenariat avec la Banque mondiale pour mettre au point un modèle de conditionnement et de calcul des prix, afin de diminuer les retards de croissance et la malnutrition aiguë globale dans les districts. Ce modèle est en cours d'essai au Bangladesh.

91. Le Programme a poursuivi sa collaboration avec la Banque mondiale et la FAO en vue de forger des partenariats pour promouvoir l'agriculture climato-intelligente, de repérer des points d'entrée pour la collaboration, de produire un recueil des pratiques optimales de l'agriculture climato-intelligente et d'introduire ou amplifier les mesures d'adaptation et d'atténuation dans les programmes d'investissement agricole.

92. En 2011, le PAM et la Banque mondiale ont renforcé leur collaboration concernant les achats locaux. À cet égard, des partenariats prometteurs ont été établis au Burkina Faso, au Rwanda, en Sierra Leone et au Soudan du Sud, par le biais de l'initiative « Achats au service du progrès ».

Organisations non gouvernementales

93. En 2010, le PAM a noué des partenariats avec 2 000 organisations non gouvernementales dans le cadre de 162 projets, dans 66 pays où il a distribué 2,2 millions de tonnes de nourriture, soit 50 % de la quantité totale de vivres distribués; 90 % des organisations non gouvernementales étaient locales ou communautaires. Ces organisations non gouvernementales partenaires ont apporté leurs moyens techniques, leurs connaissances et leurs ressources, leurs moyens opérationnels et leur soutien grâce à leurs liens avec les communautés.

94. Renforcer la collaboration avec les organisations non gouvernementales au niveau stratégique et en termes d'orientations est une priorité si l'on veut améliorer l'efficacité et l'efficacité des interventions d'urgence et des activités de redressement et de développement. Les partenaires du PAM – Action contre la faim, Oxfam, Save the Children, Conseil norvégien pour les réfugiés, Catholic Relief Services et World Vision International – ont aidé à formuler les politiques de transferts monétaires et de bons d'alimentation lors des ateliers PAM; les organisations non gouvernementales ont également contribué à la formulation des politiques de protection et des directives concernant la lutte contre les violences sexistes. Le PAM a par ailleurs consulté ses partenaires organisations non gouvernementales au sujet du système pilote de réserves alimentaires d'urgence en Afrique de l'Ouest proposé par le G-20.

95. En novembre 2011, le PAM et la Direction du développement et de la coopération suisse ont organisé ensemble un atelier intitulé « Building resilience: bridging food security, climate change adaptation and disaster risk reduction » (Renforcer la capacité de résistance : faire le lien entre la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe), qui a réuni des représentants des gouvernements, des institutions ayant leur siège à Rome, Save the Children, Oxfam et Helvetas Swiss Intercooperation, et a permis de recenser les enseignements tirés du renforcement de la capacité de résistance, ainsi que les possibilités offertes et les difficultés rencontrées.

96. Depuis 2010, le PAM s'emploie avec Save the Children Royaume-Uni à mettre au point son logiciel « Cost of the diet » : à cette fin, des analyses communes ont été menées dans 10 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le PAM a également collaboré en 2010 avec un grand nombre de sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le cadre de diverses opérations.

Gouvernance institutionnelle

97. La réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM, tenue à New York en 2011, a donné lieu à l'examen des points ci-après : équité, intégration des femmes aux activités, interventions d'urgence, transition vers le redressement et le développement, et initiative « Unis dans l'action ». Une délégation représentant les conseils du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM s'est rendue aux Philippines du 26 mars au 2 avril 2011, où elle a pu observer les approches novatrices adoptées en matière de prévention des conflits, de planification préalable aux situations d'urgence, de redressement et d'assistance humanitaire.
